Présidence des Juges de Paix et des Juges au Tribunal de Police de l'arrondissement judiciaire de Namur

Namur, le 26 mai 2025

Nous, Pierre MARISSIAUX, Président des juges de paix et des juges au tribunal de l'arrondissement de Namur ;

Vu les articles 66 et 71 du code judiciaire ;

Madame Julie TROKAY, juge de paix du canton de Andenne a établi, en coordination avec le magistrat suppléant, un projet de tableau de service pendant les vacances judiciaires 2025 ;

Les nécessité du service requièrent de pourvoir au remplacement du juge titulaire au cours de cette période de sorte qu'il s'impose de faire appel à un juge suppléant étant entendu que trois autres juges de paix de l'arrondissement remplaceront aussi la juge titulaire durant cette période.

Le juge suppléant à la justice de Paix dudit canton a marqué son accord pour assurer le service.

Il y a lieu également d'entériner la proposition d'organisation des audiences reprises au dispositif de la présente décision.

PAR CES MOTIFS,

fixons les audiences de vacation de la justice de paix du canton de ANDENNE :

1) Le **17 juillet 2025** à 09 h 00 '
2) Le **22 août 2025** à 09 h 00'

Désignons Monsieur Pierre GROSSI, juge suppléant à la Justice de Paix du canton de Andenne, pour assurer le service de cette juridiction durant la période du 7 au 11juillet 25. Le remplacement de la juge titulaire s'organisera donc comme suit :

- Pierre GROSSI du 7 au 11 juillet 25;
- Jean-Philippe DEMIDDELEER du 21 au 25 juillet 25;
- Thomas DESSOY du 28 juillet au 1er août 25;
- Eric ROBERT du 4 au 15 août 25.

ainsi fait en notre cabinet, Namur, le 26 mai 2025

Pierre MARISSIAUX
Président

Pierre Marissiaux (Signature)
Signature numérique de Pierre Marissiaux (Signature)
Date : 2025.06.03 04:18:29 +02'00'

Correspondance: Tribunal de police de Namur, Place Saint Aubain, 5 à 5000 Namur
Tel.: 081/ 243120 - Fax: 081/ 243133